

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 avril 2014

ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE - (N° 1536)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE599

présenté par
M. Blein, rapporteur

ARTICLE 14

À la seconde phrase de l'alinéa 24, après le mot :

« qualité »,

insérer le mot :

« de ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.